

La Vallée de la Seine, un nouveau référentiel de développement pertinent pour les villes normandes du Bassin parisien ?

Étude du cas d'Évreux

Etudiant : Matilin Le Meur

Directeur de mémoire : Daniel Béhar

Année universitaire 2020-2021

Résumé

Le Bassin parisien, référentiel historique d'étude et de planification des relations et échanges entre l'Ile-de-France et ses régions voisines, est remplacé ces dernières années par un cadre nouveau : le Grand Paris, et sa traduction extra-francilienne, la Vallée de la Seine. Ce mémoire donne à voir la trajectoire d'une ville moyenne, aux franges de l'Ile-de-France, Évreux, soumise aux aléas des « débordements » franciliens et donc potentiellement influencée par ce changement de référentiel d'organisation de ces aléas.

A partir de lectures de publication scientifiques, d'entretiens avec des acteurs politiques et économiques locaux et d'un questionnaire adressé aux habitants, ce travail questionne donc la prégnance du basculement de référentiel sur les dynamiques ébroïciennes : si ce changement de référentiel est porté par l'État, soutenu par les régions, et admis et reconnu par le monde scientifique, quelle traduction locale concrète trouve-t-il dans les dynamiques fonctionnelles et socio-économiques du territoire et dans les stratégies et les discours des élus ?

L'étude comparative de ces deux référentiels souligne les ambiguïtés de la construction du territoire Vallée de la Seine dont les ambitions d'intégration interterritoriale peinent à se concrétiser. Aussi, bien qu'il ne soit plus identifié comme tel, le Bassin parisien reste un référentiel « de fond » particulièrement pertinent analytiquement comme stratégiquement, quand la Vallée de la Seine reste, principalement, le fruit d'un engouement conjoncturel.

Ce mémoire donne donc à voir le Grand Paris au-delà de l'Ile-de-France, tant dans les espoirs qu'il a suscité et, désormais, dans la difficulté qu'ont les élus locaux à l'identifier.

Mots-clés

Bassin parisien - Vallée de la Seine - Référentiel - Interrégionalité - Évreux

Le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy, a relancé le projet consistant à doter Paris d'un accès à la mer. L'élaboration d'un « Grand Paris jusqu'à la mer » amorce un nouveau cycle de réflexion et de planification des relations entre l'Ile-de-France et ses voisines. En effet, le Bassin parisien disparaît peu à peu des cercles de réflexion et des discours des élus au profit du Grand Paris.

Le territoire Vallée de la Seine doit constituer un prolongement des dynamiques métropolitaines en Ile-de-France en irriguant de son dynamisme, en premier lieu la Normandie, puis d'autres territoires du Bassin parisien.

L'enjeu est de comprendre si la construction de ce nouveau territoire et l'abandon du Bassin parisien comme cadre de réflexion, a eu une influence positive sur la trajectoire récente et sur les stratégies d'acteurs des territoires intégrés à la Vallée de la Seine et appartenant au Bassin parisien. L'hypothèse principale ayant guidé l'ensemble de ma réflexion est le fait que ce changement de référentiel se traduit de manière inégale à l'échelle locale.

Ce mémoire a donc tenté de répondre à la problématique suivante : Dans quelles mesures, le référentiel Vallée de la Seine - Grand Paris, se heurte, à l'échelon communal, à la persistance de logiques de développement et de représentation caractéristiques du Bassin parisien et ne s'inscrit, de fait, qu'inégalement dans les dynamiques des territoires néo-séquanais ?

Démarché générale

Le choix de la commune d'Évreux comme terrain d'étude se justifiait par sa localisation géographique : à une centaine de kilomètres de Paris et à une trentaine de l'Axe Seine. Ce territoire est donc susceptible d'être soumis aux dynamiques des deux référentiels.

Mon analyse devait porter sur quatre aspects : l'analyse de la trajectoire historique de la ville ; l'analyse des dynamiques récentes pour mesurer un potentiel « effet Vallée de la Seine » sur le développement du territoire ; l'analyse des stratégies des acteurs locaux pour identifier des attitudes caractéristiques du Bassin parisien ou des ambitions nouvelles nées du rattachement de la commune à la Vallée de la Seine ; et enfin l'analyse des discours et des représentations portés par les élus et les ébroïcinois sur leur ville.

Les quatre aspects de cette analyse sont systématiquement confrontés à des critères d'appartenance à chacun des référentiels préalablement définis.

La première partie de mon mémoire consiste en la définition des critères d'appartenance à chaque référentiel et au rappel des étapes de construction de ces référentiels. Ces critères sont d'ordre fonctionnel (flux, relations inter-entreprises), socio-économique (part d'emplois de cadres...), ou relatifs à des postures que peuvent adopter des élus. Ils ont été déterminés par la lecture d'ouvrages et d'articles scientifiques sur chacun des référentiels, la lecture de la littérature grise les concernant (documents de planification) et d'études traitant également de ces sujets.

La seconde partie est un diagnostic d'Évreux en appliquant les critères définis préalablement. Il se divise en deux temps : une analyse de la trajectoire historique de la commune, puis de ses dynamiques récentes. Les résultats de la partie historique ont été obtenus à partir de la lecture de publications scientifiques concernant Évreux, ou la mentionnant, et grâce à un entretien avec un ancien élu municipal, en fonction de 1977 à 2007 qui m'a permis de combler les lacunes des sources historiques. Les résultats concernant les dynamiques récentes ont été obtenus par le traitement de données de recensement ou de flux de l'Insee et de données sur les entreprises de l'Urssaf pour pouvoir conduire une analyse plus précise. Ces données sont également mises en relation avec le contenu d'entretiens avec des élus et des acteurs économiques.

Enfin la troisième partie traite des discours et stratégies des acteurs, mises en tension avec la représentation qu'ont les habitants de leur territoire. Les résultats obtenus dans cette partie sont le fruit de sept entretiens réalisés avec des élus municipaux et communautaires et des acteurs

économiques membres de la CCI Portes de Normandie, ainsi que par le traitement des résultats d'un questionnaire à destination des ébroïcien(ne)s qui a obtenu 221 réponses. Ce questionnaire a également permis de les confronter à un vocabulaire « technique » comme « Bassin parisien » ou « Vallée de la Seine » pour mesurer l'écho de ces termes chez des personnes non-initiales.

Principaux résultats

Tout d'abord, dans ce mémoire met en avant des limites à la construction du territoire Vallée de la Seine. L'ambition initiale forte était de créer un ensemble métropolitain fortement intégré et complémentaire entre, *a minima*, les régions franciliennes et normandes. Or, on constate que les dynamiques métropolitaines restent cantonnées à l'Axe Seine et n'irriguent pas ou peu les territoires néo-séquaniens, comme Évreux, qui peinent à trouver leur place dans ce nouvel ensemble territorial. La Vallée de la Seine ne remplit donc pas ses ambitions d'intégration territoriale.

Dans ce sens, la Vallée de la Seine illustre également l'échec de la construction interrégionale initialement envisagée par le CPIER 2015-2020. L'échelle restreinte du projet devait permettre de bâtir cette coopération difficile à mettre en place à l'échelle du Bassin parisien. Ainsi, le CPIER arrêté en 2020 n'a pas encore été reconduit et les entretiens réalisés montrent les difficultés de dialogue entre les deux régions. Aussi, contrairement aux ambitions de complémentarité recherchées, la Vallée de la Seine constitue davantage un théâtre de concurrence importante entre les EPCI. En un sens ce mémoire montre que la Vallée de la Seine ne réussit pas « mieux » que le Bassin parisien à engager une dynamique positive sur les territoires proches géographiquement de l'Île-de-France.

Ensuite, l'étude comparée de ces deux référentiels a permis de les positionner l'un par rapport à l'autre et de souligner leur fonction respective. Les critères du Bassin parisien persistent fortement dans l'analyse des dynamiques récentes du territoire d'Évreux, qui suit les dynamiques des territoires des « franges externes » de l'Île-de-France, dans les stratégies de développement des acteurs locaux, qui misent toujours sur le desserrement démographique et économique de l'Île-de-France, et dans l'image, souvent péjorative qu'ont les habitants de leur territoire. Le Bassin parisien persiste donc comme référentiel « de fond ». La Vallée de la Seine apparaît comme un référentiel conjoncturel, lié à un engouement éphémère autour de grands projets comme la LNPN qui est aujourd'hui retombé. La Vallée de la Seine pourrait donc n'être qu'une parenthèse dans l'histoire de l'aménagement et le Bassin parisien pourrait redevenir un cadre majeur de réflexion et d'aménagement dans les prochaines décennies.

Enfin, on constate que le Bassin parisien reste assez mal identifié par les acteurs locaux, comme par les habitants qui décrivent des situations caractéristiques de cet ensemble sans forcément le nommer. Le terme « Bassin parisien » n'a jamais été prononcé par élus au cours de nos entretiens alors qu'ils décrivaient des situations caractéristiques de cet ensemble territorial. Cela illustre le fait qu'à l'échelon communal, comme à l'échelle étatique, le terme « Bassin parisien » a peu à peu disparu du vocabulaire de l'aménagement du territoire. Dans ce sens, le terme Grand Paris est aussi employé de manière faussée par les élus qui le considère davantage comme un gigantisme parisien que comme une entité finalement restreinte à la première couronne francilienne. Cela illustre la faible réalité qu'ont ces référentiels pour les territoires au-delà de l'Île-de-France.

L'ensemble de ces résultats pourrait naturellement être approfondi, confirmé ou infirmé, par une étude sur le temps long des dynamiques politiques et économiques en Vallée de la Seine. Ce territoire constitue, en effet, un territoire à forte valeur politique et stratégique qui impose aux acteurs à toutes les échelles d'y mener des actions. Le caractère évolutif de cet objet d'étude doit encourager à y mener d'autres travaux de recherche.

Bibliographie

BRENNETOT Arnaud, BUSSI Michel, et GUERMOND Yves. « Le Grand Paris et l'axe Seine. L'aménagement métropolitain à l'âge de la concurrence néolibérale ». *Métropoles*, n° 13, 15 décembre 2013.

CULERIER Anne-Marie, *La décentralisation industrielle à Évreux*, 1972, 256 p.

DESJARDINS Xavier. « Ce Grand Paris qui advient. Leçons pour la planification métropolitaine ». *L'Information géographique* 80, n° 4 (2016) : 96p.

GILLI Frédéric, *Essai de caractérisation des aires urbaines du Bassin parisien*, Insee Picardie, 2003.

GOUIN Nathan, *La construction du piège régional : l'exemple des régions péri-métropolitaines du Bassin parisien face à l'enjeu du développement*. Géographie. Normandie Université, 2020, 504p.

MICHEL Michel, *Développement des villes moyennes. Chartres, Dreux, Évreux : Tome II*, Paris : Éditions de la Sorbonne, 2019. 1985. 585p.

THIARD Philippe. *Les dynamiques du Bassin parisien (1975-1990) : Un système spatial entre mutations du système productif et impact des politiques publiques*. Géographie. Université Paris I, 2001, 809p.

La Vallée de la Seine, un nouveau référentiel de développement pertinent pour les villes normandes du Bassin parisien ?

Étude du cas d'Évreux

Etudiant : Matilin Le Meur

Directeur de mémoire : Daniel Béhar